



Programme d'actions 2015 - 2018 de la 3ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Label Trophée Fleur Verte : pour un fleurissement éco responsable respectueux de l'environnement

PORTEUR DU PROJET

Conseil départemental de l'Essonne – Direction de l'environnement

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Le label « fleur Verte » est un trophée d'excellence, décerné aux communes labellisées concourant au concours des villes et villages fleuris départemental, s'engageant dans une dynamique de gestion durable des espaces publics, respectueuse de l'environnement.

L'objectif est de limiter l'usage des produits phytosanitaires, pratiquer une gestion différenciée des espaces, rationaliser la gestion de l'eau par des techniques d'économie et de récupération, maintenir et favoriser la biodiversité, de former les agents en charge de l'entretien des espaces verts, d'encourager le recours à des personnes en insertion, d'informer et sensibiliser les citoyens aux pratiques éco responsable de jardinage dans les collectivités.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Environnementaux

§ Intégration des problématiques de développement durable dans la gestion du fleurissement (rationalisation des ressources naturelles, diminution de la pollution des sols..).

Sociaux

§ Sensibilisation éco citoyenne au développement durable des élus et des techniciens et intégration de critère RSE dans le cadre des marchés passés pour l'entretien des espaces verts.

Économiques

§ Amélioration de la gestion des espaces publics conduisant à une économie en eau et en produits phytosanitaires.

